CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA

NIVEAU DE QUALIFICATION TROIS

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 3

OCOM M370.03 – DÉCRIRE LES PROCÉDURES D'INSPECTION DE ROUTINE DES AÉRONEFS

Durée totale : 30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-803/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Préparer un transparent de l'annexe J.

Photocopier le document qui se trouve à l'annexe J pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux inspections de routine des aéronefs, donner un aperçu de celles-ci et stimuler leur intérêt à ce sujet.

INTRODUCTION

RÉVISION

Conformément à l'OCOM M370.01 (Identifier les composants du circuit statique du système Pitot, section 1), le cadet révisera l'utilité et l'importance des tubes de Pitot et des prises de pression statique.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet devrait être en mesure de décrire les procédures d'inspection de routine des aéronefs.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets puissent décrire les procédures d'inspection de routine des aéronefs afin de réaliser pleinement l'attention qui doit être portée à la sécurité dans le domaine de l'aviation.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 **Décrire l'inspection effectuée par le pilote avant le vol**

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif

Un aéronef qui vole au Canada doit subir des inspections qui permettent que son utilisation soit sécuritaire. Il y a deux principaux types d'inspections :

1. inspections effectuées par le pilote avant le vol; et

2. inspections effectuées par un technicien d'entretien d'aéronef (TEA) certifié à des intervalles appropriés pour l'aéronef.



Cet aperçu de l'inspection et toutes les autres inspections décrites dans ce guide pédagogique ne sont que des exemples. Il faut toujours de se référer au fabricant et suivre ses recommandations lors de l'exécution des inspections et procédures. Des modèles individuels d'aéronef peuvent nécessiter des procédures spéciales et des directives d'inspection différentes de celles décrites dans le présent document.

INSPECTION EFFECTUÉE PAR LE PILOTE AVANT LE VOL

Avant chaque vol, un pilote effectue une inspection approfondie de l'aéronef.

Apparence générale de l'aéronef

Le pilote se tient près de l'aéronef et il observe l'apparence générale de l'aéronef en recherchant les défauts apparents. Cette étape est importante puisqu'elle permet de repérer les défauts importants qui pourraient avoir une incidence sur l'aérodynamisme.

Avant de commencer l'inspection extérieure de l'aéronef, le pilote se rend dans le poste de pilotage et s'assure que l'aéronef est prêt pour l'inspection, en vérifiant ce qui suit :

- les interrupteurs de la batterie et de l'allumage sont en position d'arrêt (OFF);
- les gouvernes sont DÉVERROUILLÉES; et
- le commutateur du train d'atterrissage est à la position DOWN du train d'atterrissage.

Fuselage et empennage

L'inspection du fuselage et de l'empennage inclura ce qui suit :

- soute à bagages : son contenu est aménagé convenablement et bien fixé;
- prises statiques de pression d'air : ne sont pas obstruées;
- tube de Pitot : n'est pas obstrué – couvercle ENLEVÉ;
- état du revêtement de l'aéronef : rivets manquants ou desserrés, fissures, déchirures, etc.;
- feux anti-collision et feux de navigation : état;
- antennes de l'avion : fissures, huile ou saleté, montage adéquat et dommages;
- roues et pneus : fentes, abrasions, usure excessive et gonflage adéquat;
- amortisseur de choc et jambe à amortisseur oléopneumatiques : gonflage adéquat et propreté;
- logement de train et carénage : état général et fixation;

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

- interrupteur de fin de course et contacteur de position : propreté et fixation; et
- verrou de sécurité au sol : ENLEVÉ.

Ailes

L'inspection des ailes inclura ce qui suit :

- verrouillage des gouvernes : RETIRÉ;
- gouvernes : enfoncements, fissures, jeu excessif, état des glissières à charnières et des boulons;
- revêtement : rivets manquants ou desserrés, fissures, déchirures, etc.;
- bout d'aile et feu de navigation : bout d'aile et feu fixés solidement et sans dommage;
- feu d'atterrissage : état, propreté et fixation; et
- palette de décrochage : liberté de mouvement.

Avant l'inspection, placer l'interrupteur général à la position ON afin qu'il soit possible de vérifier le signal d'avertissement de décrochage lorsque la palette est déviée.

Carburant

L'inspection des circuits de carburant inclura :

- quantité de carburant dans le réservoir : type et quantité de carburant vérifiés visuellement;
- bouchon de remplissage du réservoir de carburant et couvercle de carénage fixés solidement;
- évents du réservoir de carburant : exempts d'obstacles;
- valve de vidange : exempt de contaminant (égoutter le carburant dans un contenant afin de vérifier); et
- robinets de vidange : fonctionnement adéquat sans égouttement.

Moteur et hélice

L'inspection du moteur et de l'hélice inclura ce qui suit :

- quantité d'huile pour moteur : carter d'huile rempli et bouchon de remplissage et jauge graduée fixés solidement;
- état général et signe de fuites de carburant et d'huile;
- capot, portes d'accès et volets de capot : état vérifié et tout est bien fixé;
- filtre à air du carburateur : propre et bien fixé;
- cheminées d'échappement : aucune fissure et les goujons sont serrés;
- bougies d'allumage : bornes bien fixées et propres;
- support du moteur : vérification de la présence de fissures et de la solidité du support;
- filtre à carburant principal : exempt d'eau ou de sédiments (égoutter le carburant dans un contenant afin de vérifier);
- capot et déflecteur : joints serrés et en place pour le refroidissement adéquat du moteur;
- hélice et casserole d'hélice : sécurité, fuite d'huile et état. Aucune rayure profonde ou éraflure; et
- surface du sol sous l'hélice : exempt de cailloux et de cendres, etc.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Vérification des instruments

Vérifier si tous les instruments indiquent une lecture appropriée et, s'il y a lieu, les quantités de liquide.

Émetteur de localisation d'urgence (ELT)

Inspection de l'ELT pour vérifier ce qui suit :

- qu'il est fixé solidement;
- que les connexions sont serrées;
- l'état général (absence de corrosion);
- que l'antenne est fixée solidement;
- que la recertification annuelle est faite et à jour;
- que la durée de conservation de la batterie n'est pas expirée; et
- que le commutateur de l'ELT est à la position ARMED.

Ceintures de sécurité

Vérifier que les ceintures de sécurité sont fixées solidement et en bon état. Fixer solidement les ceintures de sécurité des sièges inoccupés.

Portes et hublots

Fermer et fixer solidement les portes, les hublots et la verrière.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

Q1. À quel moment est-ce que le pilote effectue une inspection de l'aéronef?

Q2. À quel moment est-ce qu'un TEA effectue une inspection de l'aéronef?

Q3. Qu'est-ce qu'un ELT?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Avant le vol.

R2. À des intervalles désignés appropriés pour l'aéronef.

R3. Émetteur de localisation d'urgence.

Point d'enseignement 2 — **Décrire la vérification du poste de pilotage effectuée par le pilote avant le vol**

Durée : 10 min — Méthode : Exposé interactif

VÉRIFICATION DU POSTE DE PILOTAGE EFFECTUÉE PAR LE PILOTE AVANT LE VOL

Une vérification systématique et soignée du poste de pilotage sera effectuée avant le vol. Il est extrêmement important d'effectuer une inspection approfondie avant le vol. De petits indices indiquant un composant défectueux ou endommagé peuvent facilement passer inaperçus lors d'une inspection avant le vol effectuée à

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

la hâte. Il faut être vigilant après l'exécution de travaux d'entretien, de peinture ou de modification sur l'aéronef. Il est possible que des composants n'aient pas été réinstallés correctement.

Liste de contrôle écrite pour un type d'aéronef spécifique

La vérification du poste de pilotage sera effectuée avec soin et sans hâte à l'aide d'une liste de contrôle écrite. Une séquence établie sera suivie en se déplaçant dans le sens horaire dans le poste de pilotage. Chaque commande sera touchée et nommée à voix haute. Il est important de toujours utiliser une liste de contrôle écrite, pas une liste mémorisée, peu importe la taille de l'aéronef.



Présenter aux cadets le transparent de la figure 17J-1.

Il y a plusieurs listes de contrôle qui se rapportent aux différentes phases de fonctionnement d'un aéronef : avant le vol, avant le démarrage des moteurs, avant la circulation sur l'aire de trafic, pendant l'essai du moteur, avant le décollage, pendant le décollage et la montée, pendant la croisière, pendant la descente, avant l'atterrissage, pendant un atterrissage interrompu, après l'atterrissage et l'arrêt du moteur, de même que des listes de contrôle pour des situations urgentes. Toutes ces listes de contrôle sont utilisées pour les grands aéronefs. Chaque fois que des listes de contrôle sont nécessaires pour un aéronef, elles doivent être utilisées pendant toutes les phases du fonctionnement de l'aéronef auxquelles elles s'appliquent.

Essai du ou des moteurs

Placer l'aéronef de façon à ce qu'il soit face au vent lors de l'essai du ou des moteurs afin d'en faciliter le refroidissement. Ouvrir et fermer lentement la manette de poussée tout en vérifiant le fonctionnement, incluant :

- la pression d'huile et la température;
- le régime à pleins gaz;
- le fonctionnement du magnéto;
- les instruments, y compris :
    - le voltmètre;
    - l'ampèremètre;
    - le manomètre de pression d'admission;
    - le manomètre à carburant;
    - le tachymètre;
    - le vide; et
    - les autres instruments mentionnés sur la liste de contrôle écrite;
- le réchauffage carburateur;
- le contrôle du mélange;
- la vitesse au ralenti;
- température du moteur en marche; et
- les autres paramètres mentionnés sur la liste de contrôle écrite.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Interrupteurs

Vérifier la position des interrupteurs pour le décollage à l'aide de la liste de contrôle écrite (p. ex., magnéto ON, générateur ON, feu anticollision ON, feu de navigation ON, etc.).

Volets placés pour le décollage

Ajuster les volets à la position de décollage lorsque vous êtes prêt à décoller.

Fonctionnement de la gouverne

Vérifier le libre mouvement de toutes le commandes, y compris :

- les ailerons,
- les gouvernails de profondeur, et
- les gouvernails de direction.

Lors du mouvement du manche et des palonniers, vérifier que les gouvernes répondent dans la direction appropriée du déplacement. Cette vérification est d'autant plus importante si l'aéronef a fait l'objet de travaux d'entretien.

ACTIVITÉ

Durée : 5 min

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de permettre aux cadets d'utiliser une liste de contrôle du pilote pour mener à bien une vérification.

RESSOURCES

Photocopies de l'annexe J pour chaque cadet.

PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ

S.O.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Remettre à chaque cadet une photocopie de la figure 17J-1.

2. Répartir les cadets en paires.

3. Demander à un cadet, qui agira comme pilote commandant de bord, d'énoncer les étapes de l'inspection du poste de pilotage avant le vol.

4. Demander à un deuxième cadet qui agira comme copilote, de répéter les commandes et d'effectuer la procédure de la façon que le pilote commandant de bord juge appropriée.

5. Demander aux cadets de changer de rôles et demander au nouveau pilote commandant de bord d'énoncer les étapes de la liste de contrôle pour la vérification avant le décollage.

6. Demander au nouveau copilote de répéter les commandes et d'effectuer la procédure.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

Q1. Quel document sert de guide pour la vérification du poste de pilotage?

Q2. Pourquoi faut-il être vigilant après l'exécution de travaux d'entretien, de peinture ou de modification sur l'aéronef?

Q3. Pourquoi faut-il placer l'aéronef face au vent lors de l'essai du ou des moteurs?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Une liste de contrôle écrite.

R2. Il est possible que des composants n'aient pas été réinstallés correctement.

R3. Pour permettre le refroidissement du moteur.

Point d'enseignement 3 **Discuter des inspections requises pour les aéronefs**

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

INSPECTIONS REQUISES POUR UN AÉRONEF

Certificat de navigabilité (CdN)

Un CdN de Transports Canada est émis pour un aéronef qui respecte pleinement toutes les normes de navigabilité s'appliquant à sa catégorie.



Les règlements de Transports Canada exigent que chaque aéronef transporte son CdN à chaque vol.

Rapport annuel d'information sur la navigabilité aérienne (RAINA)

Le propriétaire d'un aéronef canadien, autre qu'un avion ultra-léger, doit présenter un RAINA à l'aide du modèle de rapport prescrit. Le propriétaire d'un aéronef doit remplir le rapport annuel en entrant toutes les données requises et en apposant sa signature sur la certification afin d'attester que l'information fournie est correcte.

Calendriers d'entretien approuvés

Tous les aéronefs canadiens, autres que les avions ultra-légers ou les delta-planes, doivent faire l'objet de travaux d'entretien conformément à un calendrier d'entretien approuvé, par le ministre des Transports, qui répond à la norme relative à l'équipement et à la maintenance des aéronefs.

Tous les calendriers d'entretien approuvés doivent notamment :

- être fondés sur les données obtenues d'un rapport approuvé du Comité de révision de la maintenance (CRM); et
- être fondés, si aucun rapport du CRM n'existe, sur les données provenant de l'un des suivants :
    - les recommandations actuelles de l'avionneur;
    - un calendrier d'entretien approuvé par le ministre pour l'utilisation par un autre opérateur; et
    - toute autre donnée jugée acceptable par le ministre.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

Q1. Quand est-ce qu'un CdN peut-il être émis?

Q2. À quelle fréquence est-ce qu'un RAINA doit être présenté?

Q3. Qui approuve le calendrier d'entretien?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Lorsqu'un aéronef respecte toutes les normes de navigabilité s'appliquant à sa catégorie.

R2. Annuellement.

R3. Le ministre des Transports.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

Q1. À quel moment est-ce que le pilote effectue une inspection de l'aéronef?

Q2. Quel document sert de guide pour la vérification du poste de pilotage?

Q3. Qu'est-ce qui oblige un aéronef à transporter son CdN lors de chaque vol?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Avant le vol.

R2. Une liste de contrôle écrite.

R3. Les règlements de Transport Canada (TC).

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

La sécurité aérienne nécessite de porter une attention aux détails et elle n'est obtenue que par l'entremise d'une planification sérieuse et d'une préparation.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

C3-116 (ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Peppler, I. L. (2000). *Entre ciel et terre : Édition du millénaire*. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.